

Appel à projets « Notre Europe, notre avenir ! »

L'Europe ne connaît aucun répit : Brexit, nationalisme, pandémie, réchauffement climatique et maintenant la guerre en Ukraine. Où en est l'Europe et qu'en est-il de sa jeunesse ? Comment les jeunes de France, d'Allemagne et d'autres pays européens réagissent-ils aux images de la guerre et de la violence ? Que pensent les jeunes d'une Europe où la guerre est utilisée comme instrument politique ? Comment la jeune génération peut-elle s'engager au service d'une Europe unie et prôner davantage de solidarité, protéger la démocratie et la paix ainsi que les valeurs européennes ?

L'Europe est une promesse d'avenir pour les jeunes. C'est aussi une opportunité pour leur développement personnel et professionnel ainsi qu'une possibilité de participer activement à la vie en société. L'Union européenne (UE) bénéficie d'une image positive auprès de beaucoup de jeunes en France, en Allemagne et dans les autres États membres. Ces dernières années, l'engagement politique des jeunes dans toute l'Europe s'est renforcé, en particulier en faveur de la protection de l'environnement et, actuellement, la paix en Ukraine. Cependant, beaucoup de jeunes pensent que la démocratie n'est pas la meilleure forme de gouvernance. De plus, l'impact socio-économique de la crise sanitaire touche particulièrement les jeunes. La question des droits sociaux et de la solidarité européenne et intergénérationnelle devient de plus en plus urgente en temps de crise. Plus que jamais, les jeunes ont leur mot à dire et ont besoin de soutien, notamment dans leur engagement pour l'Europe.

En cette année européenne de la jeunesse et pendant la Présidence française de l'Union européenne, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) souhaite soutenir les échanges, l'engagement et la participation des jeunes de France, d'Allemagne et/ou d'un autre pays européen. Les projets franco-allemands peuvent recevoir une subvention s'élevant jusqu'à 15 000 € tandis que les projets trinationalaux (cf. 2.1) peuvent bénéficier d'une subvention qui s'élève jusqu'à 20 000 €.

L'appel à projets « Notre Europe, notre avenir » fait suite à la consultation franco-allemande de la jeunesse du même nom qui s'est tenue dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

2 / 7

1 Cadre général

1.1 Objectifs

L'appel à projets « Notre Europe, notre avenir » vise à promouvoir les échanges sur l'Europe et l'avenir européen entre les jeunes de France, d'Allemagne et d'un autre pays européen. A travers celui-ci, l'OFAJ souhaite soutenir des projets qui :

- promeuvent l'engagement des jeunes en faveur d'une Europe démocratique, libre et en paix,
- encouragent les échanges européens sur un ou plusieurs thèmes européens,
- renforcent les compétences interculturelles et la solidarité des jeunes.

Les projets doivent répondre aux critères cités ci-dessous et encourager l'implication et la créativité des participantes et participants.

1.2 Type de projet

Une subvention de 15 000 ou 20 000 € est possible pour des projets s'inscrivant dans les formats suivants :

- des **programmes d'échange de jeunes franco-allemands ou trinationaux**
en France, en Allemagne et/ou dans un autre pays en format présentiel (en tenant compte de la situation sanitaire actuelle)
- des **formations** pour des professionnels du domaine des échanges de jeunes en format présentiel (en tenant compte de la situation sanitaire actuelle),
- **des manifestations au format hybride** : préparation, suivi ou évaluation de la rencontre en présentiel dans un format en ligne
- **des rencontres numériques** : les participantes et participants échangent en utilisant des outils numériques avec un ou plusieurs groupes de travail bi- ou trinationaux afin de travailler ensemble sur un projet et obtenir une production commune
- **des formats mixtes** : en parallèle à la rencontre numérique avec les participants et participantes de tous les pays impliqués, une rencontre nationale en présentiel peut être organisée avec les personnes du même pays. Dans l'idéal, cette rencontre devrait être suivie d'une phase de rencontre en présentiel.

L'OFAJ fournit des informations sur [les outils](#) et le [matériel pédagogique](#) ainsi qu'une [vidéo explicative](#) pour la mise en œuvre numérique des rencontres et des formations de jeunes. L'ensemble des ressources utiles est accessible [ici](#).

1.3 Thèmes prioritaires

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

3 / 7

Pour être éligible, un projet doit aborder un ou plusieurs des thèmes prioritaires suivants.

1.3.1 L'avenir de l'Europe

L'UE est une promesse de paix et d'avenir. Mais en même temps, la guerre en Ukraine, la pandémie, mais aussi le changement climatique confrontent l'UE avec des défis historiques. Comment les jeunes imaginent-ils l'avenir de l'Europe ? Comment les jeunes peuvent-ils s'engager pour les valeurs fondamentales de l'UE (état de droit, liberté d'expression, la protection des minorités) ? Comment les jeunes peuvent-ils renforcer la cohésion européenne ? Quelles mesures concrètes (actions d'aide, chantiers, manifestations) peuvent être mises en place ou soutenues par les jeunes pour faire preuve de solidarité et donner un signal contre la violence et l'expulsion ? Comment les jeunes peuvent-ils être sensibilisés aux nouveaux médias et apprendre à faire preuve d'esprit critique ? L'égalité de genre ainsi que les droits LGBTIQ+ représentent également des thématiques clés — tout comme la lutte contre l'antisémitisme, l'islamophobie, la xénophobie et le racisme.

1.3.2 Après la pandémie : Covid-19, une expérience et un défi européens

La pandémie a modifié les repères de toute une génération de jeunes en Europe et dans le monde. Nos démocraties, nos systèmes de santé et d'éducation, notre économie, notre liberté de voyager mais aussi la solidarité sont mis à l'épreuve. Comment les jeunes vivent-ils la crise sanitaire ? Nos démocraties sortent-elles renforcées de la pandémie ? Comment pouvons-nous permettre aux jeunes de vivre à nouveau des expériences européennes ?

1.3.3 Formation professionnelle et entrepreneuriat

Les thèmes de l'innovation soulèvent aussi de multiples questions dans différents domaines : l'économie, la politique sociale, les sciences et l'éthique. Les formations et l'éducation doivent être adaptées. Les jeunes sont, de ce fait, mis au défi d'adapter et élargir leurs compétences au nouveau marché du travail. Comment pouvons-nous renforcer l'apprentissage dans de nouveaux secteurs sans oublier de valoriser les métiers artisanaux ? Comment les personnes suivant des formations en vue d'exercer des métiers considérés comme dits essentiels peuvent-elles contribuer et aider ? Quelle est l'importance de l'intelligence artificielle et des métiers verts pour l'avenir de l'Europe ? Quelles mesures incitatives l'Europe offre-t-elle aux jeunes pour créer des entreprises et s'engager dans une activité économique sociale ou écologique ?

1.3.4 Développement durable et protection de l'environnement

Il n'y a pas de planète B. La Commission européenne place le développement durable et la protection de l'environnement au centre de ses priorités, répondant ainsi à un appel de la jeunesse. Comment pouvons-nous et comment devons-nous

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

4 / 7

répondre aux enjeux écologiques ? Comment les jeunes peuvent-ils s'impliquer dans la protection de l'environnement et contre le réchauffement climatique à travers l'Europe ?

1.3.5. Sport et culture

Le sport est un vecteur de lien social et d'engagement ; la culture crée des liens, permet d'observer ses différences et contribue à l'imaginaire européen. C'est pour cela que l'OFAJ soutient ces domaines tout particulièrement. Face à la situation actuelle, comment peut-on redynamiser les rencontres et les échanges européens par des événements sportifs et culturels ? Comment s'assurer de leur valeur ajoutée et de leurs effets positifs sur la jeunesse et sur l'ensemble de la population européenne ? Pourquoi ces secteurs sont-ils si importants pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes et quelles possibilités d'engagement s'offrent à la jeunesse d'aujourd'hui ?

2 Critères de participation, de sélection et de mise en œuvre

2.1 Porteurs de projet

Les associations à but non lucratif, les autorités locales ou régionales, les organisations et associations dans le secteur de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes adultes, de la culture, des sciences, des médias et du sport sont autorisées à déposer un projet. Celui-ci peut également être porté par des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel, ou encore par des comités de jumelage.

Outre les candidatures de France et d'Allemagne pour des projets franco-allemands, les projets trinationaux peuvent impliquer l'un des pays suivants :

- **Union européenne :** Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède
- **Europe du Sud-Est :** Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord et Serbie
- **Europe de l'Est :** Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Russie et Ukraine

Pour des raisons d'ordre juridique, le dossier de candidature peut uniquement être déposé par une structure dont le siège se trouve en France ou en Allemagne.

2.2 Groupes cibles, participantes et participants

L'appel à projets s'adresse tout particulièrement aux jeunes jusqu'à l'âge de 30 ans, impliqués dans la société civile ou désireux de le faire — enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité, notamment dans le secteur de la jeunesse. L'OFAJ encourage la

5 / 7

participation de jeunes ayant un accès limité aux offres de mobilités¹. La diversité et la parité sont souhaitées au sein du groupe de participantes et participants.

Les formations pour multiplicatrices et multiplicateurs du secteur de la jeunesse peuvent être soutenues lorsqu'elles sont utiles à la conception de rencontres internationales et transmettent des méthodes ou des contenus spécifiques.

2.3 Critères pédagogiques et obligations

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté à l'aide des questions sur le formulaire de candidature. Un **programme prévisionnel** de la rencontre présentielle ou des échanges numériques complètera cette présentation.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la programmation et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Sensibilisation à la paix et à la solidarité européennes** : contribuer à l'engagement européen dans le sens des valeurs européennes, renforcer l'identité européenne ou encourager l'engagement pour l'Europe de demain
- **Apprentissage interculturel** : les groupes cibles sont sensibilisés à la question et travaillent en groupes mixtes
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : les langues représentées doivent se voir accorder une place adéquate dans la rencontre ; l'animation linguistique et le recours à une animatrice-interprète ou un animateur-interprète peuvent y aider. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication, en l'absence de notions de français ou d'allemand
- **Utilisation critique des médias** : sensibilisation à la question des *fake news*, à la formation de l'opinion et à l'analyse des sources d'information
- **Protection de l'environnement** : dans quelle mesure la rencontre prend-elle en compte, ou contribue-t-elle à la protection de l'environnement (par exemple, réduction des émissions de CO₂ dans sa logistique) ?
- **Résultats et impact** : le projet doit produire un résultat concret² et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants,
- **Participation** : les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats.
- **Communication et visibilité** : Le projet doit comprendre une stratégie de communication pour la presse et les réseaux sociaux. Le soutien de l'OFAJ est mentionné et son logo figure sur l'ensemble des documents de communication (voir kit de communication de l'OFAJ).

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

¹ Incluant notamment les jeunes en recherche d'emploi, les jeunes ayant moins accès à la mobilité pour des raisons socio-économique ou d'éloignement géographique, ou les jeunes en situation de handicap.

² Par exemple : publications, blogs, vidéos, articles, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions (virtuelles), présentations, débats, ainsi que des projets concrets — qu'il s'agisse de rééditions ou de nouvelles initiatives.

6 / 7

- **Évaluation** : [évaluer](#) le programme au sein de l'équipe, mais aussi avec les jeunes, afin de savoir si celui-ci a répondu à leurs attentes et afin d'apporter des améliorations lors d'une prochaine rencontre.

Les réglementations sanitaires en vigueur dans les pays concernés par le projet devront également être prises en compte et respectées par les participants et participantes du projet.

3 Subvention

Chaque projet franco-allemand sélectionné peut être financé à hauteur maximale de 15 000 € ou, pour un projet trinational, de 20 000 € et avec d'être mis en œuvre si possible, avant le 15 novembre 2022.

Cet appel à projets est ouvert à des projets en ligne ou hybrides. Dans ce cas, les frais de connexion, les honoraires, le matériel pédagogique et les consommables (tels que des fournitures de bureau) ou encore la location de matériel technique, informatique ou d'outils numériques pour une durée limitée peuvent être intégrés dans les frais de programme éligibles à la subvention.

Dans le cas de rencontres présentiels ou hybrides, les frais de voyage et de séjour peuvent également être subventionnés, conformément aux [Directives de l'OFAJ](#).

Les dépenses d'investissement telles que l'achat d'appareils photo, de caméras, d'ordinateurs, d'imprimantes et de disques durs ne sont pas éligibles au versement d'une subvention.

Jusqu'à 80 % de la subvention sera versée après confirmation de sélection du projet. Le solde sera acquitté après réception et examen des [justificatifs demandés](#). Ceux-ci sont à envoyer dès que possible et au plus tard deux mois après la fin du projet.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Chaque projet fait l'objet d'une **demande de subvention unique** déposée par l'un des partenaires, en utilisant le **[formulaire de candidature en ligne](#)**. Celui-ci doit impérativement être basé en France ou en Allemagne (porteurs de projets mentionnés au point 2.1).

Le dossier doit être envoyé par mail au europe@ofaj.org. Le formulaire de candidature doit également être accompagné **d'un programme prévisionnel**. Il peut être complété par des informations supplémentaires. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org

7/7

statut de leur association. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés !

Les candidatures seront examinées dans les meilleurs délais. Nous demandons toutefois aux organisations partenaires de prévoir un délai réaliste pour le traitement. Les projets qui ont déjà commencé ou qui auront lieu dans la semaine suivant le dépôt du dossier ne peuvent point être acceptés.

5 Contacts pour toute information complémentaire

europa@ofaj.org

Pour les projets franco-allemands : **+33 1 40 78 18 05**

Pour les projets trinationalaux : **+33 1 40 78 18 85**

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tel.: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Am Ludwigsplatz 6/7
66117 Saarbrücken
Tel.: +49 681 947 492 34
www.dfjw.org